

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
25 janvier 2023

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

**AMENDEMENT**

N ° AS3104

présenté par

M. Dharréville, M. Monnet et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine -  
NUPES

-----

**ARTICLE 9**

À l'alinéa 10, après le mot :

« précisés »

insérer les mots :

« après négociation avec les organisations syndicales et patronales représentatives au niveau national et interprofessionnel »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à inscrire au cœur du dialogue social le fonctionnement du fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle, au lieu de le renvoyer sans autre précision à un décret.